

**Extrait du Procès-Verbal
des Délibérations du Comité Directeur**

Séance ordinaire du 10 avril 2024
(dix avril de l'an deux mille vingt quatre)

sous la présidence de Mme Rachel BAECHTEL,
Déléguée de la Ville de Rixheim.

Votants (10) :

Mme Rachel BAECHTEL, Mme Barbara HERBAUT, M. Gilbert FUCHS,
Mme Marie-Madeleine STIMPL, M. Noël MULLER, Mme Pierrette KEMPF,
Mme Emmanuelle BONDUELLE, Mme Catherine SIMON, Mme Denise HERTH,
Mme Silvana GIRARD.

Procurations de vote (2) :

M. Gilbert IFFRIG a donné procuration de vote à Mme Denise HERTH,
Mme Sandrine KITTLER WALCH a donné procuration de vote à Mme Silvana GIRARD.

Secrétariat de séance assuré par :

M. Patrice WINDHOLTZ, Attaché Territorial de la Ville de Rixheim.



Point 6 de l'ordre du jour

Affaires générales

Affectation des résultats de l'exercice 2023

**SOUS-PREFECTURE
17 AVR. 2024
DE MULHOUSE**

Les Compte Administratif et Compte de Gestion de l'exercice 2023 ayant été approuvés, il convient d'affecter les résultats au budget 2024.

Les résultats sont rappelés ci-après :

	0 Administration Générale	1 Gendarmerie	2 Enseignement	TOTAL
Section de Fonctionnement 2023	0,00 €	795,19 €	19 496,39 €	20 291,58 €
d'Investissement 2023	3 005,51 €	3 223,38 €	110,92 €	6 339,81 €
Bilan des restes à réaliser 2023	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL CUMULE	3 005,51 €	4 018,57 €	19 607,31 €	26 631,39 €

LE COMITE DIRECTEUR

décide, à l'unanimité :

Administration Générale

- de conserver le résultat 2023 de la section d'Investissement, soit +3.005,51 €, dans sa section (article 90020 / compte 001),

Gendarmerie

- de conserver les résultats 2023, soit +795,19 € pour la section de Fonctionnement, et +3.223,38 € pour la section d'Investissement, dans leurs sections respectives (article 9310 / compte 002 et article 9010 / compte 001),

Enseignement

- de conserver les résultats 2023, soit +19.496,39 € pour la section de Fonctionnement, et +110,92 € pour la section d'Investissement, dans leurs sections respectives (article 93201 / compte 002 et article 90201 / compte 001).-

◆◆◆◆◆

Délibéré comme dessus.
Pour extrait conforme.
RIXHEIM, le 11 avril 2024



La Présidente :

A handwritten signature in dark ink, appearing to be "R. Baechtel".

Rachel BAECHEL

SOUS-PREFECTURE

17 AVR. 2024

DE MULHOUSE

Le Secrétaire de séance :

A handwritten signature in dark ink, appearing to be "P. Windholtz".

Patrice WINDHOLTZ

Voies et délais de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publié sur le site Internet de la commune de Rixheim le 24/04/2024